



Galileo Galilei

École canadienne



Guide des parents
Année scolaire 2022-2023



Table des matières

Mot de la Direction	3
Mission et valeurs.....	4
Pourquoi le nom Galileo Galilei?	5
Programme francophone d'études du Nouveau-Brunswick	6
Système canadien de l'éducation	7
Horaire de la journée	8
Calendrier scolaire.....	9
Services d'appui à l'apprentissage	10
Inscription.....	11
Frais pour le primaire	12
Renseignements généraux.....	13
Rentrée progressive de la maternelle.....	14
Code de vie	17
Code vestimentaire	22
Procédures pour les achats scolaires	23
Règlement intérieur	24
Protocole sanitaire	28
Formulaires	31
o Fiche d'inscription	32
o Liste de contrôle – inscription	36
o Fiche de réinscription	37
o Liste de contrôle – réinscription	41
o Autorisation pour une tierce personne de récupérer mon enfant à l'école	42
o Engagement pour le respect de l'échéancier du règlement des frais de scolarité	43
o Engagement pour le respect du code de vie	44
o Autorisation pour l'enseignement de la science religieuse	45
o Engagement pour la perte d'un livre emprunté à la bibliothèque.....	46
o Autorisation parentale pour l'administration des médicaments à l'école.....	47
o Engagement pour une consultation ophtalmologique	48
o Autorisation de prise de contact avec médecin(s) et/ou spécialiste(s).....	49
o Engagement pour le paiement ou le remboursement des frais de transport en cas d'accident	50
o Discipline et/ou difficultés d'apprentissage : autorisation de filmer des séquences de l'enfant à la seule et unique intention des parents	51
o Utilisation de l'internet et du courrier électronique en milieu scolaire	52
o Autorisation de publier une photographie, un vidéo, une image ou un enregistrement sonore d'un élève.....	53
o Attestation de lecture du Guide des parents.....	54
o Engagements des parents (ou tuteurs) pour l'année scolaire 2022-23	55



Mot de la direction

Chers parents et tuteurs,

Nous voici prêts à recevoir nos élèves pour cette nouvelle année scolaire 2022-23 qui permettra à vos enfants de s'approprier leurs apprentissages tout en s'épanouissant à l'école. Cette année encore, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux élèves et nous leur souhaitons la bienvenue à l'école canadienne Galileo Galilei.

Bien que d'autres pays s'apprêtent, eux aussi, à offrir le programme francophone d'études du Nouveau-Brunswick au Canada, nous demeurons jusqu'à maintenant la seule école internationale autorisée à le dispenser. Nous sommes fiers d'offrir un enseignement de qualité et de mettre en œuvre l'innovation pédagogique canadienne à l'étranger. Pour ce faire, notre personnel scolaire fait preuve d'enthousiasme, de bienveillance et d'encouragements auprès des élèves.

L'école canadienne Galileo Galilei continue donc dans la poursuite de son ambition première : celle de créer un milieu propice à l'épanouissement et au bien-être de tous les élèves. C'est en offrant un environnement d'apprentissage à caractère familial, accueillant, sécuritaire, dynamique et créatif que nous favorisons l'implication des élèves dans leurs apprentissages. Nous développons et encourageons la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'excellence scolaire de vos enfants par une pédagogie qui met l'élève au centre de ses apprentissages et lui permet d'évoluer en mettant en valeur ses forces tout en relevant ses compétences.

C'est en croyant en nos élèves que nous les motivons à réaliser leur plein potentiel. Les défis qu'ils rencontrent sont ceux de toute l'équipe éducative qui collabore à surmonter ceux-ci en collaborant avec vos enfants. Le plein potentiel d'un enfant ne serait réalisable sans le recours aux valeurs fondamentales et sociétales de responsabilité, solidarité et engagement social. Nous œuvrons à développer chez les élèves ces valeurs et bien d'autres. En parallèle, nous favorisons les projets pédagogiques et les activités éducatives menant à des apprentissages durables.

Ensemble, soutenons et encourageons les élèves à développer les compétences, connaissances et attitudes nécessaires pour relever les défis de la société de demain.

Bonne année scolaire 2022-2023 !



Mission et valeurs

Notre mission

Notre école a pour mission de créer un milieu favorisant le développement cognitif, physique, affectif et social de chaque élève.

Nous favorisons l'approche pédagogique inclusive qui met l'élève au cœur de ses apprentissages. Elle a pour objectif de former des apprenants à vie autonomes et créatifs qui pourront contribuer à développer une société juste, productive, ouverte et démocratique.

L'École canadienne Galileo Galilei a pour mission de préparer des citoyens responsables qui auront les compétences nécessaires pour relever les défis de demain.

Nos valeurs

Les valeurs véhiculées par l'école canadienne Galileo Galilei sont nombreuses, entre autres :

- le **respect** de soi-même et des autres;
- la **coopération** entre les élèves, les enseignants et les parents;
- le développement de l'**esprit critique**;
- la **responsabilisation** de chacun;
- la valorisation de la **créativité**;
- l'**engagement social**.



Pourquoi le nom Galileo Galilei?

Galileo Galilei était un physicien, mathématicien, géomètre et astronome italien né en 1564 et décédé en 1642. Dès son jeune âge, Galileo démontre sa douance. Enfant, Galileo a un sens de l'observation hors du commun. À l'adolescence, il constate que la vitesse de la tombée d'un objet ne dépend pas de sa masse, mais de sa forme. Il est le précurseur de Newton.

À l'âge adulte, Galileo enseigne les mathématiques, la mécanique, l'astronomie et l'architecture. Il perfectionne la lunette astronomique qui permet pour la première fois d'étudier de près la lune, les taches solaires, les planètes et leurs satellites.

Nous avons choisi de nommer notre école **École canadienne Galileo Galilei**, car nous cherchons à former des enfants qui sauront, eux aussi, manifester leur douance et ainsi contribuer à leur société tout comme l'a fait Galileo. De plus, l'École canadienne Galileo Galilei est la suite naturelle de la Crèche et jardin d'enfants Galileo à Radès créée en 2016. Nous souhaitons donc poursuivre notre mission de cultiver et de mettre en vedette le génie des enfants au primaire, et bientôt au secondaire.



Programme francophone d'études du Nouveau-Brunswick

L'École canadienne Galileo Galilei offre le programme francophone d'études de la province du Nouveau-Brunswick au Canada. Ce programme comprend les matières suivantes :

- Français,
- Anglais,
- Mathématiques,
- Sciences humaines,
- Sciences et technologie
- Éducation artistique (arts plastiques et musique),
- Éducation physique,
- Formation personnelle et sociale,
- Arabe,
- Éducation religieuse.

En plus des matières ci-dessus mentionnées, l'École canadienne Galileo Galilei encourage le développement de relations avec la communauté par l'entremise de projets pédagogiques qui encouragent l'essor de sa communauté.

Sorties éducatives

L'École canadienne Galileo Galilei prévoit bon nombre de sorties éducatives. Les sorties scolaires représentent un changement bienvenu du rythme habituel et permettent d'enrichir les expériences en appuyant le développement global de l'élève. Rien de tel que l'expérience pratique pour enrichir les apprentissages scolaires.

Formation personnelle et sociale

L'École canadienne Galileo Galilei offre aussi la formation personnelle et sociale du Nouveau-Brunswick qui encourage le développement des valeurs suivantes : la justice, le respect de soi et des autres, la responsabilité, la liberté, l'empathie pour autrui, la recherche de la vérité, le souci de la rigueur, le jugement critique, le sens d'appartenance à la collectivité, la démocratie et l'esprit d'équipe.



Systeme canadien de l'education

Cycle primaire

Le cycle primaire est compose de la maternelle a la 8^e annee (neuf ans de scolarite).
Le programme comprend les matieres suivantes :

- Francais,
- Anglais,
- Mathematiques,
- Sciences humaines,
- Sciences et technologie
- Education artistique (arts plastiques et musique),
- Education physique,
- Formation personnelle et sociale,
- Arabe,
- Education religieuse.

Cycle secondaire

Le cycle secondaire est compose de la 9^e a la 12^e annee scolaire (4 ans de scolarite).

A la fin du cycle secondaire, l'eleve se voit decerner le diplome de fin d'etudes secondaires du ministere de l'Education et du Developpement de la petite enfance. En plus des matieres offertes au primaire, l'eleve au secondaire pourra choisir des cours a option provenant de divers domaines.

Horaire de la journée pour le cycle primaire

- La journée commence à 7 h 15 avec le service de garde.
- La mise en rang se fait dans la cour de l'école et l'entrée en classe se fait à partir de 7 h 55
- Le salut du drapeau se fait à 8 h 00 (période pendant laquelle le portail sera fermé). Le portail ouvrira à nouveau à partir de 8 h 05 pour laisser les élèves rejoindre leur rang.
- À 8 h 05, l'enseignante responsable entre dans l'école avec ses élèves.
- De 8 h 05 à 8 h 15, accueil en classe et préparation pour la première séance.
- La première période de la journée débute à **8 h 15**.

Les élèves de la maternelle à la 7^{ième} années bénéficient des pauses suivantes :

- une pause de 15 minutes le matin de 9 h 45 à 10 h 00;
- une pause déjeuner **d'une heure et 15 minutes** de 12 h 15 à 13 h 30;
- une récréation de 15 minutes de 15 h 00 à 15 h 15;
- une pause goûter et récréation de 16 h 00 à 16 h 15 pour ceux qui restent en garde et/ou pour les clubs.



Calendrier scolaire

Rentrée scolaire : le 5 septembre 2022

Fin de l'année scolaire : le 28 juin 2023

Journées de congé :

Vers le 7 octobre 2022 (1 jour)	Le Moulded
15 octobre 2022	Fête de l'évacuation
17 décembre 2022	Fête de la révolution
17 décembre 2022 au 1 janvier 2023	Vacances de fin d'année
18 mars au 2 avril 2023	Vacances du printemps
Vers le 22 avril 2023 (3 jours)	Fête d'Aïd El Fitr
1^{er} mai 2023	Fête du travail

Journées pédagogiques de développement professionnel :

Pendant l'année scolaire, vingt (20) journées sont réservées au perfectionnement professionnel et développement pédagogique du personnel de l'école. **Durant ces journées, les élèves n'ont pas classe.**

Services d'appui à l'apprentissage

Les services d'appui à l'apprentissage sont des services spécialisés qui appuient et soutiennent l'apprentissage de l'élève. Certains services requièrent un ou plusieurs bilan(s) de spécialiste(s) en fonction des difficultés ponctuelles ou persistantes rencontrées par l'enfant (pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.). Ces bilans sont demandés par l'école pour prendre en considération les besoins de l'enfant et les services sont pris en charge par les parents.

La direction pédagogique offre bon nombre de services, tant pour les élèves que le corps enseignant :

- Promotion de la pédagogie différenciée;
- Appui à la programmation;
- Soutien en ressources pédagogiques variées;
- Soutien en techniques d'intervention auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves;
- Identification des besoins spécifiques des élèves en difficulté en fonction de rapport(s) spécialisé(s);
- Préparation et soutien pour la mise en œuvre d'un plan éducatif personnalisé; etc.



Inscription (à partir du 1^{er} février)

Étape 1

Nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription. *Veillez à remplir et signer chacune des sections. Seules les fiches complètes seront acceptées.*

Les nouvelles inscriptions se feront sur la base du premier arrivé, premier servi.

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur notre site web et utiliser la liste de contrôle afin de vous assurer que vous avez bien fourni, rempli et/ou signé tous les documents.

Étape 2

Nous vous demandons de faire parvenir les documents suivants à la direction de l'école

- 1) La fiche d'inscription dûment remplie;
- 2) L'extrait de naissance de l'enfant (traduit en français);
- 3) Une attestation médicale de bonne santé;
- 4) Une copie du carnet de vaccination;
- 5) Une copie des cartes CIN des parents;
- 6) Les frais du test de positionnement de 107dt;
- 7) Six (6) photos d'identité de l'enfant;
- 8) Les rapports médicaux et/ou de spécialistes de l'enfant, s'il y a lieu;
- 9) Une copie du dernier bulletin scolaire.

Étape 3

Le dossier d'inscription de l'élève sera examiné par la direction de l'école. Si le dossier est complet et recevable, nous vous inviterons à prendre rendez-vous pour que votre enfant puisse passer un test de positionnement.

Étape 4

Une fois le test de positionnement complété, la direction pédagogique statuera et nous communiquerons avec vous. Si votre enfant est accepté, nous vous demanderons de régler les frais de première inscription dans les délais qui vous seront précisés.

Frais pour le primaire

Frais d'évaluation (test de positionnement)	107dt (payables lors de l'inscription)
Frais de première inscription	1 070dt (50 % pour tout enfant supplémentaire de la même famille)
Frais de réinscription	856dt (50 % pour tout enfant supplémentaire de la même famille)
Frais annuels d'activités, sorties et fêtes	200dt
Frais annuels de scolarité	7 383dt (paiements trimestriels)
Frais annuels de garde matin et après-midi	642dt (paiements trimestriels)
Frais annuels de cantine	1 605dt (paiements trimestriels)
Frais annuels de transport matin et après- midi	1 926dt (paiements trimestriels)

Les inscriptions se font selon le principe du premier arrivé, premier servi et les frais d'**inscription** sont payables au plus tard le 30 avril de l'année scolaire en cours. Les frais de **réinscription** doivent être réglés au plus tard le 1^{er} mars de l'année scolaire en cours, passée cette date la place pourra être attribuée à un autre élève. Les frais, quels qu'ils soient, sont non remboursables, et ce, même si le trimestre n'est pas encore entamé.

Les activités de clubs sont offertes aux élèves inscrits au service de garde et sont comprises dans les frais de garde. Elles pourront être offertes aux élèves non-inscrits au service de garde selon des modalités et un montant qui vous seront communiqués ultérieurement.

Les frais incluent la TVA de 7 %. Les frais sont révisables chaque année selon le taux d'inflation et la valeur du dinar par rapport au dollar canadien.



Renseignements généraux

Stationnement

Nous soulignons que l'entrée principale doit demeurer libre en tout temps.

Il est essentiel de déposer votre enfant à la porte principale de l'école de façon sécuritaire et sans gêner la circulation sur la voie publique.

Si vous souhaitez accompagner votre enfant jusqu'à la porte principale, nous vous prions de stationner votre voiture dans une des zones réservées à cet effet.

Arrivée et départ des élèves

Le parent est responsable de déposer et venir chercher son enfant à la porte principale de l'école le matin, le midi (si l'enfant sort déjeuner) et après les heures de classe.

Le matin, le parent est responsable de déposer son enfant à la porte principale de l'école en la présence du gardien seulement. Il ne faut en aucun cas déposer son enfant sans que le gardien ne puisse l'accueillir à la porte principale de l'école. Si l'enfant est inscrit au service de garde, il peut être déposé à partir de 7h15. Sinon, il peut arriver à l'école à partir de 7h40.

Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ni aux clubs peuvent rester à doivent quitter l'école au plus tard à 16 h 30. Passé ce délai, une pénalité de 20dt/famille (à partir du 2^{ème} retard) sera exigée.

Les élèves inscrits aux clubs (16h15-17h15) pourront quitter à partir de 17h15 et ceux inscrits au service de garde devront quitter au plus tard 18h00. Passé ce délai, une pénalité de 20dt/famille (à partir du 2^{ème} retard) sera exigée.

Il est interdit aux assistantes de laisser partir un enfant sans que son parent ou tuteur ne soit présent devant le portail (ou toute autre personne autorisée à venir le chercher et pour laquelle une autorisation en bonne et due forme a été faite **au préalable** avec l'administration).

Si un parent autorise son enfant à quitter l'école durant la pause déjeuner, il devra être de retour avant le début des classes en après-midi. Si l'enfant se présente en retard, le retard sera noté à son dossier. Un cumul de retard entraînera des mesures disciplinaires.



Rentrée progressive des élèves de la maternelle

La rentrée progressive des élèves de la maternelle permet à votre enfant de se sentir accueilli personnellement et lui permet de se familiariser avec la routine scolaire quotidienne. La rentrée des élèves de maternelle se fera sur une période de deux (2) semaines, s'échelonnant du lundi **5** septembre au vendredi **16** septembre **2022**, et commençant par une rencontre personnalisée avec l'enseignante où il vous sera demandé de fournir toutes les fournitures scolaires de votre enfant.

Effets scolaires

La liste des fournitures scolaires sera envoyée aux parents par mail. Nous vous demandons de préparer le cartable de votre enfant de façon à commencer le premier jour avec tout le matériel nécessaire. Veuillez identifier **tout** le matériel de l'enfant : fournitures scolaires, vêtements, cartable, trousse, gourde, chaussures de sport, etc. Nous vous prions de fournir à votre enfant des chaussures appropriées pour les séances de sport et de prévoir une quantité suffisante d'eau. La période de la rentrée scolaire est toujours très chaude.

Visiteurs et parents à l'école

Tout visiteur ou parent doit présenter la raison de sa visite au gardien. Celui-ci se déplacera à l'accueil de l'école pour en informer l'administration qui autorisera ou non la visite. Seules les visites inopinées pour un règlement financier, un dépôt ou retrait de document ou un achat de ticket buvette ou *bon cantine* sont permises.

Si vous désirez prendre rendez-vous avec un membre de la direction, il suffit d'appeler le 36.183.602 ou d'écrire à l'adresse suivante : info@ecole-canadienne-gg.com. Si vous souhaitez rencontrer un enseignant, vous pouvez appeler ou écrire à l'adresse suivante: enseignant@ecole-canadienne-gg.com.

Afin d'accroître la sécurité des élèves dans la cour d'école, nous demandons aux parents de demeurer à l'extérieur de la cour lors de la rentrée et la sortie des élèves.



Communication

Une bonne communication entre le parent et les enseignantes est très importante. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de votre enfant, nous vous demandons de communiquer par courriel avec l'enseignant à l'adresse suivante : enseignant@ecole-canadienne-gg.com, en spécifiant le nom de l'enseignante, la matière, la classe, le nom de l'élève et votre message. Une réponse vous sera renvoyée dès que l'information aura été transmise à l'enseignante.

Si vous avez des préoccupations ou des questions qui ne sont pas liées à votre enfant en salle de classe, nous vous prions d'appeler la direction de l'école au 36.183.602.

Rencontres parents-enseignant

Il y a deux rencontres durant l'année scolaire portant sur les progrès de l'élève. La première à la fin décembre et la deuxième en mars.

L'enseignante remplit un rapport portant sur les progrès de l'élève aux mois de novembre, mars et juin et un bulletin est envoyé aux parents en décembre, mars et juin.

Absences, retards et rendez-vous

Si votre enfant est absent (maladie ou autre) ou en retard, veuillez nous aviser en communiquant avec le secrétariat de l'école par téléphone au 36.183.602 ou par courriel à info@ecole-canadienne-gg.com.

Veillez noter que si nous ne recevons aucun avis d'absence du parent, un courriel signifiant l'absence de votre enfant vous sera envoyé. Vous avez jusqu'à la fin de la journée ouvrable suivante pour justifier l'absence de votre enfant. Si après le délai nous n'avons toujours pas reçu une justification valable, la note *absence non justifiée* sera enregistrée dans le système. À la discrétion de la direction, le parent pourra être convoqué à l'école pour discuter du protocole de la motivation des absences.

Prévoyez demander un certificat médical si vous ramenez votre enfant chez le médecin, il vous sera demandé lors de son retour en classe.



Médicaments

Il est strictement interdit pour un élève de ramener des médicaments (même homéopathiques) à l'école.

Nous vous avisons que nous ne pourrions administrer de médicaments à votre enfant à moins d'avoir une autorisation écrite de votre part (formulaire à récupérer à l'administration ou par mail).

Si le médicament fait l'objet d'une ordonnance provenant d'un médecin, nous vous prions de la fournir avec votre autorisation écrite.

Si votre enfant refuse de prendre le médicament, vous en serez informé immédiatement.

Maladie

Lorsqu'un élève est malade pendant la journée scolaire, il se rendra à l'infirmierie. L'école vous contactera pour vous en informer et, au besoin, que vous passiez récupérer votre enfant. De façon générale, lorsqu'un enfant s'absente pour une maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical confirmant l'absence de risque de contagion pour son retour en classe. Lors de pandémie mondiale, toute manifestation symptomatique de fièvre nécessite un certificat médical pour le retour en classe ou selon les recommandations du ministère de la santé publique.

Accidents

En cas d'accident, les premiers soins seront administrés et vous serez aussitôt avertis de la situation afin que vous puissiez venir chercher votre enfant. En cas d'accident grave, si le parent ou tuteur ne peut pas être joint par téléphone, la direction d'école enverra l'élève à l'urgence de l'hôpital le plus près. Le parent est responsable de payer ou rembourser l'école pour le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).



Code de vie

Le code de vie de l'**École canadienne Galileo Galilei** favorise l'approche positive et respectueuse de la diversité humaine pour promouvoir un milieu scolaire accueillant, inclusif et sécuritaire.

Notre école favorise des pratiques préventives et des programmes qui mettent l'accent sur la responsabilité sociale et les comportements positifs pour réduire le besoin de mesures négatives.

Le présent code de vie s'applique aux élèves durant toute activité scolaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Responsabilités envers soi-même

- J'arrive à l'école en avance.
- J'arrive à l'école prêt(e) à apprendre.
- Je pense à ramener toutes mes affaires dans mon cartable.
- Je porte des vêtements propres et appropriés à la vie scolaire.
- J'enlève ma casquette ou mon chapeau dès que je rentre dans l'école.
- Je circule calmement dans l'école.
- Je garde le silence dans les rangs.

Responsabilités envers les autres

- Je suis poli(e) et j'agis avec respect avec les autres élèves et tout adulte dans l'école, dans la cour de l'école et en sortie scolaire.
- J'écoute et je réponds respectueusement lorsque l'on m'adresse la parole.
- J'aide les élèves qui se font intimider en prévenant un adulte.
- J'accepte que tous les élèves participent aux activités de notre école.
- Je joue calmement sans faire usage de force ni violence aux récréations.

Responsabilités envers l'environnement

- J'utilise les poubelles appropriées pour jeter ou recycler les déchets.
- Je participe activement à garder l'école propre (classes, salles, cantine, couloirs et cour).
- Je participe à la collecte de bouchons en plastique et à la collecte des déchets recyclables.
- Je prends soin du matériel fourni par l'école.
- Je range mes effets scolaires et personnels aux endroits désignés.
- Je respecte les affiches et les travaux exposés sur les murs de l'école.

Responsabilités lors des récréations

- Je respecte les limites et le zonage de la cour de l'école.
- Je garde ma cour de récréation propre.
- Je joue calmement, sans faire usage de force ni violence.
- J'apprends à accepter la défaite dans un jeu et qu'il peut arriver que je passe mon tour.
- Je cesse mon jeu lorsque je dois retourner en classe et je rejoins le rang dans le silence.
- Je suis les consignes des surveillantes.

Responsabilités à la bibliothèque/médiathèque

- Je manipule les livres et le matériel informatique avec soin.
- Je parle à voix basse.
- Je garde l'endroit propre en tout temps.
- Je ne ramène pas à boire ou à manger dans la bibliothèque/médiathèque.

Responsabilités au théâtre

- Je fais attention aux sièges du théâtre.
- Je laisse le théâtre propre.
- Je ne ramène pas à boire ou à manger au théâtre.

Responsabilités en salle de musique

- Je ne touche pas les instruments de musique sans y avoir été autorisé(e).
- J'écoute les consignes de l'enseignante pour connaître la manipulation correcte des instruments.

Déjeuner

Le déjeuner est un service offert aux élèves qui doivent demeurer à l'école pour le repas du midi.

Le personnel qui surveille le déjeuner s'attend à ce que les élèves suivent les règlements dont voici un rappel.

Responsabilités à l'heure du déjeuner

- Je respecte les consignes données par tous les adultes qui surveillent l'heure du déjeuner.
- Je reste assis(e) durant toute la période du déjeuner et je mange en toute propreté.
- Je parle à voix basse et je lève la main si j'ai besoin de quelque chose.
- Je mets les déchets à la poubelle en sortant.
- Je me lave les mains et la bouche après mon repas lorsque j'y suis invité(e).

Interventions et mesures disciplinaires

Chaque comportement déviant du code de conduite peut amener le personnel scolaire et la direction de l'école à appliquer des interventions et des mesures disciplinaires selon la nature, la gravité et la fréquence de la violation du code de conduite. À titre d'exemples :

- Discussion informelle et réparation de la situation;
- Collaboration parentale;
- Enseignement des stratégies de comportement ou de résolution de conflits par des moyens pacifiques;
- Entretien officiel avec l'élève et les parents pour développer un plan de modification de comportement;
- Retrait temporaire de la classe;
- Suppression de privilèges;
- Retenue;
- Restitution ou indemnisation;
- Contrat de bonne conduite précisant des objectifs;
- Renvoi de l'élève de la classe dans un autre endroit supervisé dans l'école avec programmation appropriée;
- Suspension de l'élève;
- Expulsion de l'élève.

Violence et intimidation

Tout comportement s'apparentant à la violence et l'intimidation doit être rapporté à la direction de l'école immédiatement. Voici une liste non exhaustive de comportements violents et intimidants :

- **La violence verbale ou écrite** : harcèlement, intimidation, menace, propos vulgaires, langage abusif et discriminatoire;
- **La violence physique** : gifler, taper, donner des coups de poing ou de pied, étrangler, mordre, pincer, secouer, pousser, tordre les membres, etc.;

- **L'intimidation** : cyber intimidation, paroles et gestes.

Selon le geste de violence ou d'intimidation, la direction de l'école procédera à une intervention ou à une mesure disciplinaire telle que celles mentionnées ci-haut (Interventions et mesures disciplinaires).

Transport scolaire

L'école offre un service de transport moyennant des frais. Pour avoir accès à ce service, l'école exige que votre enfant accepte les responsabilités suivantes :

- Arriver à l'heure au point de rencontre pour le ramassage.
- Respecter le chauffeur en tout temps dans le véhicule ou en dehors.
- Monter et descendre du véhicule sans courir ni bousculer les autres.
- S'abstenir de manger et de boire dans le véhicule.
- Rester assis pendant tout le trajet.
- Rappporter à l'administration tout comportement dangereux des élèves durant le service de transport.

Si un élève ne respecte pas les règlements ci-dessus, la direction procédera selon la politique suivante :

1^{re} infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison.
2^e infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison. L'élève n'a pas accès au transport pour une ou plusieurs journées, selon l'infraction commise.
3^e infraction :	Le chauffeur informe la direction de l'école. Un rapport est envoyé à la maison. L'élève n'a pas accès au transport pour une période déterminée, à la discrétion de la direction.



L'utilisation de l'internet

L'École canadienne Galileo Galilei encourage et appuie l'utilisation de l'internet et du courrier électronique comme outil d'apprentissage pour les élèves. L'usage de l'internet et du courrier électronique à l'école font l'objet d'une surveillance appropriée de la part de l'enseignant.

L'élève doit utiliser l'internet à des fins pédagogiques. Il ne doit en aucun cas chercher ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils qui sont d'une valeur douteuse ; soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Le courrier électronique est un privilège et non un droit. Il est interdit d'utiliser l'internet de l'école pour envoyer des illustrations et/ou des messages offensifs ou vulgaires. Tout geste contraire à l'usage pédagogique du courrier électronique et de l'internet doit être référé à la direction de l'école qui procédera, selon la gravité du geste, à une ou plusieurs des interventions ou mesures disciplinaires stipulées précédemment dans la section du même nom.



Code vestimentaire

La fréquentation d'une école impose un code vestimentaire approprié et soigné. Il est de la responsabilité des parents et des élèves de s'assurer que la tenue respecte chaque jour les critères énoncés par l'école.

Merci de bien vouloir lire attentivement tous les critères et d'encourager votre enfant à les respecter.

- Le port de la tenue officielle à l'école, soit le polo ou le sweatshirt, en fonction de la saison, est réglementaire. Il est fortement recommandé de vous procurer deux exemplaires de chaque.
- Le t-shirt est conçu pour les séances de sport seulement et les élèves doivent se changer avant et après chaque séance d'éducation physique.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour les séances d'éducation physique.
- Les pantalons et jeans déchirés et/ou troués sont interdits à l'école.
- Les pantalons et jeans doivent être portés de façon à cacher les sous-vêtements.
- Les jupes et shorts déchirés et/ou troués sont interdits.
- Les jupes et shorts doivent arriver au minimum à mi-cuisses.
- Le ventre doit être caché en tout temps.
- Les chaussures à talons sont interdites.
- Les chaussures à crampons sont interdites.

J'ai lu et pris connaissance du code vestimentaire de l'école et je m'engage en tant que parent (ou tuteur) à le faire respecter par mon enfant tous les jours.

Nom de l'élève : _____

Classe : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____ Date: ____ /

____ / ____



Procédure pour les achats scolaires

Tickets buvette

Il est possible de faire l'achat de tickets buvette pour le goûter de votre enfant en vous présentant **à l'avance** à l'administration. Vous y trouverez la liste des produits offerts ainsi que les prix. Le ticket buvette porte la mention du nom de l'enfant (non transférable) ainsi que le(s) produit(s) acheté(s). Il est à donner directement à votre enfant qui le présentera à la buvette.

Bons cantine

De manière occasionnelle, les élèves inscrits au panier peuvent se procurer un bon cantine afin de profiter d'un repas à la cantine. Pour ce faire, vous devez vous présenter **24h à l'avance** à l'administration afin de régler les frais de 10dt/repas. Un bon rempli avec son nom et la date (bon non transférable et applicable pour le jour choisi seulement) lui sera remis afin de récupérer son repas avec les autres à la cantine.

Livres

Lorsqu'une commande de livres est passée par l'école, nous informons les parents. Lorsque les livres arrivent à l'école, nous faisons parvenir un message aux parents avec le montant à régler ainsi que la date limite de paiement. Les livres sont remis directement à l'élève en classe.

Uniformes

Un stock de vêtements faisant office d'uniformes sera disponible à l'administration en début d'année seulement. Chaque élève doit avoir : **un t-shirt pour le sport, un polo et un sweatshirt.**



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'École canadienne GALILEO GALILEI est un lieu de vie et d'apprentissage qui se base sur l'assiduité et la ponctualité, le respect de soi et des autres et l'absence de toute forme de violence verbale ou physique.

Tout établissement scolaire se doit d'être régi par un ensemble de règles. À l'école canadienne GALILEO GALILEI, les principales règles de la vie scolaire sont réunies dans le règlement intérieur de l'école et s'appliquent à l'ensemble de la communauté éducative (élèves, parents, personnel encadrant et administratif). Il est conseillé de bien lire le Guide des parents afin de compléter les informations du présent règlement intérieur.

Lorsqu'un enfant est inscrit à l'école canadienne GALILEO GALILEI, ce dernier et ses parents reconnaissent et acceptent les règles de l'école et par ce fait même, s'engagent à s'y conformer. Elles visent plus précisément le bon déroulement de la journée et une organisation structurée des séances et des moments de détente.

Le respect du règlement intérieur est supervisé par tout le personnel enseignant et encadrant et nous incitons les élèves à s'exprimer par le biais du dialogue. L'élève qui enfreint le règlement intérieur à plusieurs reprises, malgré les avertissements du personnel, se verra sanctionné selon une grille de mesures disciplinaires et en fonction de la faute commise. Si toute tentative de la part de l'école à faire respecter le règlement intérieur se solde par un échec, le conseil de discipline pourra statuer sur une mesure exceptionnelle à prendre et les parents seront informés tout au long du processus de discipline.

La collaboration et la confiance des parents sont primordiales afin de favoriser un milieu éducatif sain. Elles permettent d'avoir un seul et même discours auprès de l'enfant et visent la discipline et la responsabilisation personnelle.

Protocole de sécurité

Au moment de la sortie des classes, les nouveaux parents doivent utiliser la feuille qui leur est remise par l'école, identifiée au nom de l'enfant et de sa classe et comprenant une copie de la photo de l'enfant ainsi qu'une copie des cartes d'identité (CIN) de tous les adultes qui sont autorisés à venir chercher l'enfant. Cette feuille doit présenter le tampon de l'école pour chaque adulte autorisé à venir récupérer l'enfant. En cas contraire ou de doute sur l'identité de l'adulte, nous ne laisserons pas partir l'enfant.



Si vous prévoyez envoyer une autre personne chercher votre enfant d'une façon régulière, sachez que vous pouvez remplir une autorisation pour une tierce personne pour récupérer votre enfant à l'école. Vous pouvez nommer jusqu'à deux personnes, susceptibles de venir chercher l'enfant.

Les horaires

Les horaires de classe sont de 8h15 à 16h00. Les élèves peuvent quitter à partir de 16h00.

Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ni aux clubs pourront rentrer à partir de 16h00 jusqu'à 16h30. Passé ce délai, une pénalité de 20dt/famille (à partir du 2^{ème} retard) sera exigée.

Les élèves inscrits aux clubs (16h15-17h15) pourront quitter à partir de 17h15 et ceux inscrits au service de garde devront quitter au plus tard à 18h00. Passé ce délai, une pénalité de 20dt/famille (à partir du 2^{ème} retard) sera exigée.

Les locaux, équipements et terrain

Ils sont à la disposition de tous et doivent être respectés en tout temps par tous les membres de la communauté éducative.

La discipline et la vie scolaire

Chaque comportement indiscipliné ou inapproprié en milieu scolaire peut amener les enseignants et la direction de l'école à appliquer des interventions et des mesures selon la nature, la gravité et la fréquence de la violation du code de vie :

- ✓ Discussion informelle et réparation de la situation;
- ✓ Participation parentale;
- ✓ Enseignement des stratégies de comportement ou de résolution de conflits par des moyens pacifiques; entretien officiel avec l'élève et les parents pour développer un plan de modification de comportement;
- ✓ Retrait temporaire de la classe;
- ✓ Suppression de privilèges;
- ✓ Retenue;
- ✓ Restitution ou indemnisation;
- ✓ Contrat de bonne conduite précisant les objectifs;
- ✓ Renvoi de l'élève de la classe dans un autre endroit supervisé dans l'école avec programmation appropriée;
- ✓ Suspension de l'élève;
- ✓ Expulsion de l'élève.



Violence et intimidation

Tout comportement s'apparentant à la violence et l'intimidation doivent être rapportés à la direction de l'école immédiatement. Voici une liste de comportements violents et intimidants :

La violence verbale ou écrite : harcèlement, intimidation, menace, propos vulgaires, langage abusif et discriminatoire;

La violence physique : gifler, taper, donner des coups de poing ou de pied, étrangler, mordre, pincer, secouer, pousser, tordre les membres, etc.;

L'intimidation : cyber intimidation, paroles et gestes.

Selon le geste de violence ou d'intimidation, la direction de l'école procédera à une intervention ou à une mesure disciplinaire telles que celles mentionnées dans la section « La discipline et la vie scolaire ».

Absences, retards et rendez-vous

Si votre enfant est absent (maladie ou rendez-vous) ou en retard, veuillez communiquer avec l'administration de l'école par téléphone au 36.183.602 ou par courriel au info@ecole-canadienne-gg.com.

Veuillez noter que si nous ne recevons aucun avis d'absence, nous communiquerons avec vous à la maison ou à votre lieu de travail dans les plus brefs délais afin de nous assurer que votre enfant va bien.

Médicaments

Il est strictement interdit pour un élève de ramener des médicaments (même homéopathiques) à l'école.

Nous vous avisons que nous ne pourrions administrer de médicaments à votre enfant à moins d'avoir une autorisation écrite de votre part (formulaire à récupérer à l'administration ou par mail).

Si le médicament fait l'objet d'une ordonnance provenant d'un médecin, nous vous prions de la fournir avec votre autorisation écrite.

Si votre enfant refuse de prendre le médicament, vous en serez informé immédiatement.



Maladie

Lorsqu'un élève est malade pendant la journée scolaire, il se rendra à l'infirmierie. Le service d'infirmierie vous contactera afin de vous en informer. De façon générale, lorsqu'un enfant s'absente pour une maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical confirmant l'absence de risque de contagion pour son retour en classe. En ces temps de pandémie mondiale, toute manifestation symptomatique de fièvre nécessite un certificat médical pour le retour en classe.

Accidents

En cas d'accident, les premiers soins seront administrés et vous serez aussitôt avertis de la situation afin que vous puissiez venir chercher votre enfant au besoin. En cas d'accident grave, si le parent ou tuteur ne peut pas être joint par téléphone, la direction d'école enverra l'élève à l'urgence de l'hôpital le plus près. Le parent est responsable de payer ou de rembourser l'école pour le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).



PROTOCOLE SANITAIRE

CORONAVIRUS ET AUTRES ÉPIDÉMIES

Ce protocole est rédigé en fonction des directives du ministère de la santé tunisien et pourrait être appelé à évoluer selon la situation épidémique en Tunisie. Cette section sera mise à jour lorsque la situation l'exige.

Les objectifs de l'École canadienne Galileo Galilei sont :

- d'accueillir les élèves dans le respect des directives du ministère de la santé tunisien
- d'avoir un plan d'action si une classe ou l'école doit fermer en raison de la propagation du virus à l'école.

MESURES PRÉVENTIVES

L'école canadienne Galileo Galilei s'inspire d'une mesure appliquée dans les écoles canadiennes en collaboration avec le ministère de la santé tunisien invitant les élèves, les parents d'élèves et le personnel scolaire à prendre les mesures de prévention suivantes :

- **Le personnel et les élèves rentrant d'un séjour dans des zones à risque doivent informer la direction de l'école et ils ne doivent pas se rendre à l'école.**
- **Ils doivent rester en auto-isolement pendant 14 jours à compter de la date du départ de la zone à risque.**
- **Ces consignes d'auto-isolement sont étendues à la fratrie des élèves ou du personnel scolaire.**



La direction de l'école vous prie de vous conformer à ces mesures de prévention. Nous vous informerons en temps et lieu de toute modification à ces mesures préventives.

Voici les mesures de prévention et d'hygiène que nous préconisons à l'école auprès des élèves et des membres du personnel :

- Chaque fois que l'enfant ou un membre du personnel entre dans l'école, il se désinfecte les mains à l'aide du gel disponible à cet effet.
- Un membre du personnel applique un vaporisateur désinfectant sur les vêtements des enfants à la rentrée scolaire le matin.
- Au retour de chaque récréation, l'enfant se désinfecte les mains à l'aide du gel désinfectant.
- Les élèves se lavent fréquemment les mains à l'aide du savon dans les toilettes.
- Le personnel scolaire porte le masque chirurgical.
- Les enfants demeurent dans la classe (à l'exception des cours de musique, arts, robotique et éducation physique). Ce sont les enseignants qui se déplacent.
- Les ordinateurs portables sont désinfectés régulièrement à l'aide de lingettes désinfectantes.



DIRECTIVES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ TUNISIEN EN CAS D'ÉCLOSION DU CORONAVIRUS DANS L'ÉCOLE

Nous suivons les directives du Ministère de la santé tunisien en cas d'écllosion du coronavirus dans l'école.

- **Si un élève est positif, ce dernier doit être en auto-isolement pendant 14 jours.**
- **S'il y a 3 cas positifs dans une classe, la classe sera fermée pendant une durée de 14 jours et tous les élèves devront passer un test Covid. Le test doit être négatif pour que les élèves reviennent à l'école. L'école offrira un enseignement à distance pendant cette période d'isolement.**
- **Si 3 cas positifs dans 3 classes sont déclarés à l'école, nous fermerons l'école. L'ensemble des élèves et du personnel scolaire aura à faire un test de dépistage du coronavirus. Les résultats doivent être négatifs avant la reprise des classes. L'école offrira un enseignement à distance pendant cette période d'isolement.**
- **L'école a la responsabilité d'informer le ministère de la Santé tunisien lorsqu'il y a un cas Covid à l'école.**

INFORMATIONS DIVULGUÉES AUX PARENTS

Nous nous engageons à informer les parents lorsqu'il y aura un cas Covid dans la classe de leur enfant. Sachez toutefois que :

- **Si les parents choisissent de retirer leur enfant de l'école, l'école ne sera pas tenue d'offrir un enseignement en ligne puisque la classe de leur enfant ne sera pas fermée et que l'enseignement se poursuivra en présentiel.**
- **S'il y a 3 cas ou plus dans la classe de l'enfant, la classe sera fermée et l'école offrira un enseignement en ligne (via l'application Teams).**



Formulaires

Vous trouverez dans cette section les formulaires à signer pour l'inscription ou la réinscription de votre enfant :

Inscription

- Fiche d'inscription
- Liste de contrôle - inscription

Réinscription

- Fiche de réinscription
- Liste de contrôle - réinscription

Scolarité

- Autorisation pour une tierce personne de venir chercher mon enfant à l'école
- Engagement pour le respect de l'échéancier du règlement des frais de scolarité
- Engagement pour le respect du Code de conduite
- Autorisation pour l'enseignement de la science religieuse
- Engagement pour la perte d'un livre emprunté à la bibliothèque

Maladie et médicaments

- Autorisation parentale - Administration de médicaments
- Engagement pour une consultation ophtalmologique
- Autorisation pour la prise de contact avec les médecins/spécialistes de l'enfant

Transport d'urgence

- Engagement pour le paiement ou le remboursement des frais de transport en cas d'accident

Discipline et/ou difficultés d'apprentissage

- Autorisation de filmer, au besoin, des séquences de l'enfant à la seule et unique intention des parents

Technologie

- Utilisation d'Internet et du courrier électronique en milieu scolaire

Les médias et la publicité

- Autorisation de filmer et/ou prendre en photo un élève à des fins éducatives ou de promotion de l'école / Autorisation pour publier une photo, un vidéo, une image ou un enregistrement sonore d'un élève

Guide des parents

- Attestation de lecture du Guide des parents
- Engagements des parents (ou tuteurs) pour l'année scolaire 2022-23



Fiche d'inscription

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ENFANT

Nom de famille : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : / / Téléphone :

Genre : F M

Garde légale de l'enfant :

Parents

Mère exclusivement

Père exclusivement

Grands-parents

Tuteur Nom :

Lien avec l'enfant :

Scolarité

Nom de la dernière école fréquentée :

Classe :

Non applicable

Langues

Langue usuelle de l'enfant :

Langues parlées à la maison :



RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES PARENTS

Mère : Nom de famille : Prénom :

Adresse de la mère si elle diffère de celle de l'enfant :

.....

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique **fonctionnelle** où on peut vous joindre à tout moment:

.....

Père : Nom de famille : Prénom :

Adresse du père si elle diffère de celle de l'enfant :

.....

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique **fonctionnelle** où on peut vous joindre à tout moment:

.....

Tuteur légal (fournir une procuration)

Nom de famille : Prénom :

Adresse du tuteur si elle diffère de celle de l'enfant :

.....

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique **fonctionnelle** où on peut vous joindre à tout moment:

.....

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant à l'école :
(sous condition d'avertir l'administration à l'avance)

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :



RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA FRATRIE

Nom et prénom des frères et sœurs d'âge scolaire	Date de naissance (jour, mois et année)

URGENCE (champ obligatoire)

En cas d'urgence, si les parents ou le tuteur ne peuvent pas être joints par téléphone, l'école devrait appeler :

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA SANTÉ DE L'ENFANT (champ obligatoire)

Médecin traitant :

Nom de famille : Prénom :

Adresse :

N° de tél. : Fixe : Portable :



Allergies et conditions médicales connues :

Votre enfant souffre-t-il d'allergies (alimentaires ou autres) ?

- Oui Non

Si oui, fournir le plus de détails :

.....
.....
.....

Votre enfant souffre-t-il d'une ou plusieurs condition(s) médicale(s) spécifique(s) ?

- Oui Non

Si oui, fournir le plus de détails :

.....
.....
.....

Votre enfant doit-il prendre des médicaments de façon régulière ?

- Oui Non

Si oui, lesquels ? Fournir le plus de détails :

.....
.....
.....

SERVICES PROPOSES (soumis à des frais)

Je souhaite que mon enfant bénéficie des services suivants pour l'année scolaire 2022- 2023 et je m'engage à lui faire respecter les règlements propres à ce(s) service(s):

SERVICES	OUI	NON
Cantine (inclut la garde)		
Garde seulement		
Transport		

LISTE DE CONTRÔLE – INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

v	DOCUMENTS EXIGÉS
	6 photos
	Fiche d’inscription dûment complétée
	Extrait de naissance
	Attestation médicale de bonne santé
	Copie des cartes CIN des parents
	Copie du carnet de vaccination
	Rapports médicaux et de spécialistes s’il y a lieu (troubles d’apprentissage, handicaps, etc.)
	Copie du dernier bulletin scolaire s’il y a lieu
v	AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS
	Autorisation pour une tierce personne de récupérer mon enfant à l’école
	Engagement pour le respect de l’échéancier du règlement des frais de scolarité
	Engagement pour le respect du code de conduite
	Autorisation pour l’enseignement de la science religieuse
	Autorisation parentale pour l’administration de médicaments à l’école
	Engagement pour la consultation ophtalmologique
	Autorisation de prise de contact avec médecins et/ou spécialistes
	Engagement pour le paiement ou le remboursement des frais de transport en cas d’accident
	Engagement pour la perte d’un livre emprunté à la bibliothèque
	Discipline et/ou difficultés d’apprentissage : autorisation de filmer des séquences de l’enfant à la seule et unique intention des parents
	Utilisation d’internet et du courrier électronique en milieu scolaire
	Autorisation de publier une photographie, une vidéo, une image ou un enregistrement sonore d’un élève
	Attestation de lecture du Guide des parents
	Engagements des parents (ou tuteurs) pour l’année scolaire 2022-23



FICHE DE REINSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ENFANT

Nom de famille : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : / / Téléphone :

Genre : F M

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant à l'école :
 (sous condition d'avertir l'administration à l'avance)

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :

SERVICES PROPOSÉS (soumis à des frais)

Je souhaite que mon enfant bénéficie des services suivants pour l'année scolaire 2022-2023 et je m'engage à lui faire respecter les règlements propres à ce(s) service(s):

SERVICES	OUI	NON
Cantine (inclut la garde)		
Garde seulement		
Transport		



REEMPLIR QUE SI DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS

Garde légale de l'enfant :

- Parents
- Mère exclusivement
- Père exclusivement
- Grands-parents
- Tuteur Nom :
- Lien avec l'enfant :

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES PARENTS

Mère

Nom de famille : Prénom :

Adresse de la mère si elle diffère de celle de l'enfant :

.....
.

N^o de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique fonctionnelle où on peut vous joindre à tout moment:

.....

Père

Nom de famille : Prénom :

Adresse du père si elle diffère de celle de l'enfant :

.....

N^o de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique **fonctionnelle** où on peut vous joindre à tout moment:

.....



Tuteur légal (fournir une procuration)

Nom de famille : Prénom :

Adresse du tuteur si elle diffère de celle de l'enfant :

.....

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

Adresse de courrier électronique fonctionnelle où on peut vous joindre à tout moment:

.....

URGENCE
(champ obligatoire)

En cas d'urgence, si les parents ou le tuteur ne peuvent pas être joints, l'école devrait appeler:

Nom de famille : Prénom :

Lien avec l'enfant :

N° de tél. : Domicile : Portable : Au travail :

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA SANTÉ DE L'ENFANT
(champ obligatoire)

Médecin traitant :

Nom de famille : Prénom :

Adresse :

.....

N° de tél. : Fixe : Portable :



Allergies et conditions médicales connues :

Votre enfant souffre-t-il d'allergies (alimentaires ou autres) ?

Oui Non

Si oui, fournir le plus de détails possible:

.....
.....
.....

Votre enfant souffre-t-il d'une ou plusieurs condition(s) médicale(s) spécifique(s) ?

Oui Non

Si oui, fournir le plus de détails possible:

.....
.....
.....

Votre enfant doit-il prendre des médicaments de façon régulière ?

Oui Non

Si oui, lesquels ? Fournir le plus de détails possible:

.....
.....
.....

LISTE DE CONTRÔLE – RÉINSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

v	DOCUMENTS EXIGÉS
	4 photos
	Fiche de réinscription dûment complétée
	Attestation médicale de bonne santé
	Copie des pages du carnet de vaccination pour tout nouveau vaccin reçu
	Nouveaux rapports médicaux et de spécialistes s'il y a lieu (troubles d'apprentissage, handicaps, etc.)
v	AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS
	Autorisation pour une tierce personne de récupérer mon enfant à l'école
	Engagement pour le respect de l'échéancier du règlement des frais de scolarité
	Engagement pour le respect du code de conduite
	Autorisation pour l'enseignement de la science religieuse
	Autorisation parentale pour l'administration de médicaments à l'école
	Engagement pour la consultation ophtalmologique
	Autorisation de prise de contact avec médecins et/ou spécialistes
	Engagement pour le paiement ou le remboursement des frais de transport en cas d'accident
	Engagement pour la perte d'un livre emprunté à la bibliothèque
	Discipline et/ou difficultés d'apprentissage : autorisation de filmer des séquences de l'enfant à la seule et unique intention des parents
	Utilisation d'internet et du courrier électronique en milieu scolaire
	Autorisation de publier une photographie, une vidéo, une image ou un enregistrement sonore d'un élève
	Attestation de lecture du Guide des parents
	Engagements des parents (ou tuteurs) pour l'année scolaire 2022-23



AUTORISATION POUR UNE TIERCE PERSONNE DE RÉCUPÉRER MON ENFANT A L'ÉCOLE

Je, soussigné(e), _____, donne par la présente l'autorisation pour mon enfant _____ inscrit en classe de _____ de rentrer après les classes avec la (les) personne(s) suivante(s) ([sur présentation de sa CIN](#)) lorsqu'il m'est impossible de me rendre à l'école :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Cette autorisation ne change en rien la responsabilité qui vous incombe en tant que parent d'aviser à l'avance l'administration de l'école en précisant le nom de la personne qui viendra ponctuellement chercher votre enfant.

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____



ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DE L'ÉCHÉANCIER DU RÈGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

En signant ce formulaire, je m'engage à respecter le présent échéancier pour le règlement des frais de scolarité pour l'année scolaire 2022-2023.

Je comprends que, à défaut de respecter cet échéancier, le dossier de mon enfant sera soumis à l'administration et que mon enfant ne pourra intégrer sa classe qu'une fois les frais de scolarité réglés dans les temps impartis par l'administration.

FRAIS DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

FORMULE 1 Règlement en totalité

Tranche 1 : 2461 dt

Tranche 2 : 2461 dt

Tranche 3 : 2461 dt

FORMULE 2 Règlements en différé

Chèque 1 : 1400 dt

Chèque 2 : 1061 dt

ÉCHÉANCIER DU RÈGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

FORMULE 1 Règlement en totalité

Tranche 1 15/08/22

Tranche 2 09/12/22

Tranche 3 10/03/23

FORMULE 2 Règlements en différé

15/08/22 14/10/22

09/12/22 15/02/22

10/03/23 15/05/23

Date : ____ / ____ / ____

Nom de l'élève : _____ Classe : _____

Nom et signature du parent ou tuteur : _____



ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DU CODE DE VIE

Je m'engage à respecter le code de conduite de l'école, partout au sein de l'école, dans la cour et durant les sorties scolaires et je comprends que si je ne le respecte pas, je risque des sanctions et des mesures disciplinaires, telles que celles précisées dans le Guide des parents.

Signature de l'élève

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____



AUTORISATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

Je, soussigné(e), _____, **autorise** mon enfant
_____ inscrit en classe de _____
pour l'année scolaire 2022-2023, à suivre l'enseignement de la science religieuse au
sein de l'école.

Je, soussigné(e), _____, **n'autorise pas** mon enfant
_____ inscrit en classe de _____
pour l'année scolaire 2022-2023, à suivre l'enseignement de la science religieuse au
sein de l'école.

Date : ____ / ____ / ____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur



ENGAGEMENT

Perte d'un livre emprunté à la bibliothèque

Elève : Je m'engage à respecter les livres de la bibliothèque et à les rendre dans leur état lors de l'emprunt et dans les délais prévus.

Parents : Nous nous engageons à remplacer tout livre emprunté par notre enfant à la bibliothèque et perdu par la suite.

Signature de l'élève

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____



AUTORISATION PARENTALE POUR L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS A L'ÉCOLE

Je, soussigné(e), _____, père / mère / tuteur, donne par la présente l'autorisation pour mon enfant _____ inscrit en classe de _____ de recevoir les médicaments inscrits sur l'ordonnance du médecin et suivant les conditions spécifiées par le médecin. Les médicaments seront dispensés par la direction, un membre du personnel enseignant ou administratif. Cette autorisation est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en vigueur, à moins qu'elle ne soit annulée par le médecin ou par les parents.

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____



ENGAGEMENT POUR UNE CONSULTATION OPHTALMOLOGIQUE

Consultation obligatoire avant le 1^{er} septembre 2022

Cher parent ou tuteur,

Votre enfant est important pour nous et sa santé nous tient à cœur. C'est pourquoi nous demandons un bilan ophtalmologique à jour afin que vous puissiez prévoir au besoin et en avance les ajustements nécessaires (vision, rééducation et réajustements à prévoir) de façon à ce que votre enfant bénéficie d'une vision de qualité pour ses apprentissages à l'école.

Merci pour votre collaboration.

La Direction

Date : ____ / ____ / ____

Nom de l'élève : _____

Classe : _____

_____ **Je m'engage** à ramener mon enfant chez un médecin ophtalmologue avant le 1^{er} septembre 2022 pour un bilan des yeux et à présenter à l'administration de l'école un certificat médical spécifiant la condition de santé de ses yeux.

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur : _____



AUTORISATION DE PRISE DE CONTACT AVEC MÉDECIN(S) ET/OU SPÉCIALISTE(S)

Afin d'offrir un encadrement approprié et un milieu propice à l'apprentissage et au bien-être au sein de l'école, **j'autorise** la direction de l'école à contacter les médecins et/ou spécialistes qui ont reçu mon enfant et le recevront durant l'année scolaire 2022-23 afin de discuter de la conduite à tenir avec lui ou elle.

Date : _____ / _____ / _____

Nom de l'élève : _____

Classe : _____

Observations : _____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur



**ENGAGEMENT POUR LE PAIEMENT OU
LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT
EN CAS D'ACCIDENT**

Je, soussigné(e), _____, accepte par la présente de payer ou rembourser le transport par ambulance ou autre moyen de transport d'urgence vers un centre hospitalier dans le cas où mon enfant nécessite des soins médicaux urgents. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2022.

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____

DISCIPLINE et/ou DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE
AUTORISATION DE FILMER DES SÉQUENCES DE L'ENFANT
A LA SEULE ET UNIQUE INTENTION DES PARENTS

Cher parent ou tuteur,

Lorsqu'un élève défie les règles et ne respecte pas la discipline exigée par l'école, il est parfois difficile pour les parents d'accepter la situation et de concevoir que leur enfant puisse agir de la sorte. Ainsi, afin de collaborer de façon efficace avec les parents dans l'objectif d'une discipline généralisée au sein de l'école, nous vous proposons, si tel est le cas de votre enfant, de constater par vous-mêmes les agissements qui lui sont reprochés afin de dissiper tout doute qui puisse subsister quant aux observations que nous faisons et aux sanctions que nous prenons.

La Direction

SI ET LORSQUE mon enfant ne respecte pas les règles de bonne conduite à l'école:

_____ **J'accepte** que l'on filme mon enfant ou qu'on le prenne en photo au sein de l'école ou lors de sorties scolaires, afin de constater par moi-même son comportement ou son attitude répréhensible par le code de vie;

_____ **Je n'accepte pas** que l'on filme mon enfant ou qu'on le prenne en photo au sein de l'école ou lors de sorties scolaires, afin de constater par moi-même son comportement ou son attitude répréhensible par le code de vie de l'école.

Nom de l'élève : _____

Classe : _____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur

_____/_____/_____
Date



UTILISATION DE L'INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

J'affirme et je promets que j'utiliserai l'internet à des fins pédagogiques. Je ne chercherai ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils d'une valeur douteuse : soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Je m'engage aussi à ne produire aucun document à l'internet qui n'a pas rapport avec l'école. Le courriel est un privilège et non un droit. Je m'engage à ne pas envoyer des illustrations et des messages offensifs, vulgaires ou de mauvais goût. Le courriel offert par l'école est le seul courrier électronique permis à l'École canadienne Galileo Galilei.

Je comprends aussi que mes privilèges d'utilisation de l'internet me seront retirés si je ne respecte pas cette entente. Des privilèges pourraient m'être accordés de nouveau seulement après une rencontre officielle entre mes parents/tuteurs, la direction de l'école et moi-même.

Signature de l'élève

Signature du parent ou tuteur

Date : ____ / ____ / ____



AUTORISATION DE PUBLIER UNE PHOTOGRAPHIE, UN VIDÉO, UNE IMAGE OU UN ENREGISTREMENT SONORE D'UN ÉLÈVE

Autorisation de filmer ou prendre en photo

Oui, j'accepte que mon enfant _____ soit filmé ou pris en photo par l'école, les médias ou une agence de publicité. Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation. Je donne cette autorisation pour la durée de l'année scolaire 2022 – 2023.

Non, je n'accepte pas que mon enfant _____ soit filmé ou pris en photo par l'école, les médias ou une agence de publicité. Ce refus est valable pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Autorisation de publication d'une photographie, image ou enregistrement sonore

Oui, je déclare consentir à ce que toutes les photographies, toutes les images cinématographiques ou tous les enregistrements de la voix produits de mon enfant _____, faits par l'école, les médias ou toute agence de publicité, soient publiés à des fins éducatives ou de promotion de l'école.

Je comprends que mon enfant ne sera pas rémunéré pour le temps et qu'aucun droit ne sera payé pour l'usage de ces photographies, images ou enregistrements sonores de la voix de mon enfant.

Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation pour la durée de l'année scolaire 2022 – 2023.

Non, je n'accepte pas qu'une photographie, une image cinématographique ou un enregistrement de la voix de mon enfant _____ soit publié à des fins éducatives ou de promotion de l'école et ce refus est valable pour la durée de l'année scolaire 2022 – 2023.

Signature du parent ou tuteur

____ / ____ / ____

Date



ATTESTATION DE LECTURE DU GUIDE DES PARENTS

Je, soussigné(e), _____, atteste avoir lu, compris et
accepté l'ensemble des éléments mentionnés dans le Guide des parents.

Date : ____ / ____ / ____

Signature du parent ou tuteur

ENGAGEMENTS DES PARENTS (OU TUTEURS) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

ENGAGEMENTS	INITIALES
<p>1 Respect de l'échéancier du règlement des frais de scolarité, d'activités pédagogiques et de réinscription.</p> <p>Je comprends que la responsabilité d'informer l'administration de l'impossibilité de régler dans les temps impartis incombe aux parents et que l'information doit parvenir à l'administration par écrit AVANT le délai de règlement fixé.</p> <p>Par conséquent, je comprends que le fait de ne pas respecter cet engagement suspendra la présence de mon enfant en classe jusqu'au règlement.</p>	_____
<p>2 Le port de la tenue* de l'école est réglementaire tous les jours.</p> <p>*Polo ou sweatshirt, selon la saison. Le t-shirt est prévu pour le sport. L'enfant doit se changer avant et après le sport.</p> <p>Je comprends que le ministère de tutelle du Nouveau-Brunswick règlemente le port de la tenue officielle à l'école et qu'il est dans l'intérêt de l'école que mon enfant porte sa tenue réglementaire tous les jours.</p>	_____
<p>3 Le salut aux drapeaux se fera tous les matins à 8h00, période pendant laquelle le portail sera fermé.</p> <p>Le portail rouvrira à partir de 8h05 seulement pour laisser entrer les derniers arrivants à rejoindre leur rang.</p> <p>Passé 8h10, le portail demeurera fermé jusqu'à 9h00.</p> <p>Je comprends que si mon enfant arrive à partir de 8h00, il se verra refuser l'entrée pendant le salut aux drapeaux et demeurera <u>sous notre responsabilité</u> jusqu'à la réouverture du portail à 8h05.</p> <p>Je comprends que si mon enfant arrive passé 8h10, il se verra refuser l'entrée et sera <u>sous notre responsabilité</u> jusqu'à la prochaine séance à 9h00.</p>	_____

<p>4</p>	<p>Les élèves sont tenus d'être assidus et ponctuels à l'école sur une base régulière.</p> <p>Je comprends qu'il incombe aux parents la responsabilité d'informer l'administration des retards et absences de l'enfant le plus rapidement possible et de fournir un certificat médical lors du retour en classe pour absence prolongée (plus d'un jour).</p> <p>Je comprends que les retards et absences de mon enfant doivent être justifiés en temps et en heure, qu'ils seront comptabilisés et apparaitront sur son bulletin.</p>	<hr/>
<p>5</p>	<p>Les élèves inscrits au panier doivent arriver le matin AVEC leur panier.</p> <p>Je comprends que le règlement de l'école interdit de ramener durant la matinée ou tout autre moment de la journée le panier ou le goûter de mon enfant. Mon enfant doit se présenter le matin à l'école avec son panier.</p>	<hr/>
<p>6</p>	<p>Il est strictement interdit de déléguer quelque tâche que ce soit aux gardiens. Ex : prendre le panier de l'élève durant la matinée, donner de l'argent pour l'achat d'un ticket buvette ou un bon cantine, donner des médicaments etc.</p> <p>Je comprends que seuls les parents ont la possibilité de se présenter en personne à l'administration à partir de 8h05 pour régler toute demande concernant leur enfant.</p> <p>Je comprends que l'achat de tickets buvette ou de bons cantine se fait à l'avance et qu'il est possible de faire l'achat de plusieurs tickets ou bons à la fois pour faciliter la tâche aux parents.</p>	<hr/>

7	<p>Il est strictement interdit aux élèves d'avoir en leur possession de l'argent, des bijoux de valeur, de l'équipement électronique (téléphone, tablette, montre connectée etc.) ou de ramener des jouets de la maison. Seuls les jeux de société sont acceptés.</p> <p>Je comprends que mon enfant ne doit rapporter à l'école aucun objet de valeur et qu'il est du ressort des parents de s'en assurer chaque jour.</p> <p>Je comprends que si mon enfant rapporte des jeux de société, il en est seul et unique responsable.</p>	
8	<p>En fin de journée, les parents sont tenus de venir chercher leur enfant à l'heure prévue ou d'informer l'administration au minimum 1h à l'avance s'il y a un changement (sortie après les classes ou après les clubs).</p> <p>Je comprends que je dois rentrer à l'administration signer une décharge si je souhaite sortir mon enfant avant que la journée de classe ne soit terminée (clubs y compris), quelle que soit la raison.</p> <p>Je comprends que, si mon enfant est inscrit aux clubs, il doit respecter cet engagement et rejoindre son groupe à chaque jour.</p> <p>Je comprends que, pour inscrire mon enfant aux clubs, nous devons venir le chercher à partir de 17h15 seulement et jusqu'à 18h00 maximum. Une fois entré en club, mon enfant ne peut pas être récupéré sans que l'administration ait été avisée au minimum 1h avant la fin des classes.</p>	

Nom de l'élève : _____ Classe : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____ Date : ____ / ____ / 2022